

51

E 2800(-)1990/106/1
[DoDiS-7221]

Notice du Chef du Département politique, M. Petitpierre

SÉANCES DU CONSEIL FÉDÉRAL DES 3 ET 10 JUILLET 1950

[Berne, 10 juillet 1950]

Au cours de la séance du 3 juillet¹, j'ai fait un exposé sur la situation politique générale, en relevant qu'elle me paraissait très dangereuse. D'après une information, des négociations seraient en cours à Baden près de Vienne entre une délégation yougoslave et une délégation soviétique. L'URSS voudrait obtenir qu'en cas de guerre, la Yougoslavie ne se mette pas du côté des Alliés. Par ailleurs, la guerre de Corée risque de durer longtemps, le Gouvernement de la Corée du Sud n'étant pas populaire. Les Américains ne seront donc vraisemblablement pas soutenus par la population contre les troupes de la Corée du Nord. La déclaration de M. Truman sur Formose risque d'entraîner les Etats-Unis dans une guerre contre la Chine. L'URSS a encore des possibilités d'action en Indochine et en Malaisie. Ainsi les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France risquent de se trouver engagés dans des opérations militaires en Extrême-Orient sans que les Russes, de leur côté, aient à intervenir directement. Cela leur donne les mains libres ailleurs: Iran, Turquie, Balkans, Allemagne. On ne peut pas exclure la possibilité d'une guerre générale, même si aujourd'hui elle n'est voulue ni par l'URSS ni par les Etats-Unis. La situation politique de l'Italie est aussi précaire. Un coup de force communiste pourrait réussir en cas de guerre.

J'ai proposé au Conseil fédéral de tenir une séance au cours de laquelle nous examinerions l'état actuel de nos préparatifs et les mesures qu'il y aurait lieu de prendre au cas où une guerre éclaterait en Europe à brève échéance, ainsi en automne, dans la période entre les récoltes et l'hiver, ou dans le courant de l'an prochain. Une séance a été fixée au 10 juillet. M. Kobelt fera un exposé sur les préparatifs militaires, M. Rubattel sur les préparatifs économiques et M. de Steiger donnera des renseignements sur les mesures envisagées pour lutter contre la cinquième colonne.

Séance du 10 juillet.

Les exposés prévus ont été faits par MM. Kobelt, de Steiger et Rubattel. Différentes décisions ont été prises. Le Conseil fédéral prendra la responsabilité d'accorder au Département militaire les crédits dont il a un urgent besoin pour terminer certains préparatifs. La délégation parlementaire des finances sera consultée ou tenue au courant.

1. En fait, la séance a lieu le 4 juillet. Cf. le procès-verbal des délibérations du Conseil fédéral de la 49^e séance du 4 juillet 1950, E 1003(-)-1/R 3104. Le procès-verbal de la séance du 10 juillet n'a pas pu être retrouvé. *Ibid.*

J'ai été chargé d'examiner avec M. Paul Keller, Président du Directoire de la Banque nationale, les mesures qu'il y aurait lieu de prendre à l'égard de l'or (dépôt en lieu sûr en Suisse ou à l'étranger).

Le Département politique est également chargé d'examiner comment, en cas d'invasion de la Suisse, nos relations devraient s'établir avec d'autres pays. En 1940, un projet de convention avait été préparé, dont il semble qu'il ait été détruit. Il s'agit de préparatifs purement internes envisagés.